

La réforme des lycées et l'enseignement des mathématiques.

La prochaine rentrée scolaire connaîtra les premiers effets de la réforme des lycées par une modification des programmes et de la grille horaire des enseignements en lycée en classe de seconde, suivie de modifications analogues pour la classe de première à la rentrée 2000 et pour la classe de terminale à la rentrée 2001.

Pour l'enseignement des mathématiques cette réforme se traduira pour tous les élèves du lycée d'enseignement général par une baisse du volume horaire d'enseignement de mathématiques reçu lors de sa scolarité en lycée; plus précisément au niveau de l'horaire hebdomadaire :

- pour la classe de seconde par une baisse de 4h15 à 3h30, dont une baisse de l'horaire en groupe de 1h45 à 1h30;

- pour la série scientifique S:

en première une baisse de 6h à 5h , avec l'horaire en groupe maintenu à 1h,

en terminale une baisse pour l'enseignement obligatoire de 6h à 5h , avec apparition d'1h en groupe, et le maintien d'un enseignement de spécialité de 2h,

- pour la série littéraire L:

en première la suppression des 4h d'enseignement optionnel, et le passage de l'enseignement obligatoire de 1h de mathématiques à 2h de mathématiques-informatique, avec épreuve du baccalauréat en fin de première,

en terminale suppression de l'enseignement obligatoire des mathématiques (40mn) et l'option de 4h est ramenée à 3h;

- pour la série économique et sociale,

en première le maintien de l'enseignement obligatoire à 3h, avec apparition d' ½ h en groupe, et le maintien de l'option à 2h,

en terminale le maintien de l'enseignement obligatoire à 4h et le maintien de l'enseignement de spécialité à 2h.

Cette baisse du volume d'enseignement des mathématiques en lycée poursuit la baisse observée en collège à la suite de la réforme des collèges et aura des conséquences sur le niveau de connaissances et de formation mathématiques du futur bachelier à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Nous observerons avec attention l'évolution des prochains programmes d'enseignement.

Cette baisse horaire correspond au souhait du ministre. Ne déclarait-il pas¹ : "Par exemple alléger les horaires de maths pour renforcer les heures de disciplines artistiques. Ceci ne fait pas baisser le niveau. Au contraire, ça l'améliorera". Avec la suppression de l'option de maths en première littéraire, le ministère déclare²: "une véritable série littéraire ...sera mise en place sans sélection par les mathématiques".

R. Amalberti, président de l'APMEP³, déclarait déjà aux journées nationales de Rouen en 1988: "Une fois de plus, à l'occasion de la mission qui a été confiée à Monsieur Dacunha-Castelle, les mathématiques ou plutôt le fonctionnement de cette discipline dans l'enseignement sont sous le feu des projecteurs dont il faut bien dire que certains ne sont pas bienveillants. Il y a eu le rapport du Collège de France, plus récemment les rapports Lesourme et De Chalendar et de façon générale l'exploitation par la presse de titres à sensations du type "les victimes des maths" etc..."

En 1998, aux journées nationales de Rouen, on retrouvait parfois les mêmes personnages et les mêmes problèmes. Alors rendez-vous dans dix ans pour évaluer la réussite de l'actuelle réforme des lycées particulièrement pour ce qui concerne la fin de la sélection par les mathématiques et la qualité de la formation scientifique des lycéens.

Richard Cabassut

¹ Le Monde de l'Éducation, décembre 1998

² XXI^{ème} siècle, magazine du ministère de l'Éducation, avril 1999.

³ APMEP: association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public